

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 29 septembre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 DAC 347 Subvention à l'association Le Commissariat (19e)

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 13 septembre 2011 par lequel Monsieur le Maire l'invite à se prononcer sur l'octroi d'une subvention à l'association Le Commissariat ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement en date du 19 septembre 2011 ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de 4.000 euros est attribuée à l'association Le Commissariat, dont le siège social est situé 4 rue Tandou (19^e) au titre de ses activités en 2011. X07176 19599 2011_03334

Article 2 : La dépense correspondante d'un montant de 4.000 euros sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2011 de la Ville de Paris, à la rubrique 33, nature 6574, ligne VF40004, provision pour subvention de fonctionnement au titre de la culture.